

# INTERFACE

PRINTEMPS 1995

Industrie Canada — Bulletin de la gestion de l'information et des services des locaux

## Industrie Canada met davantage l'accent sur les produits d'information

Industrie Canada intensifie ses efforts visant à fournir de l'information aux petites et moyennes entreprises.

Le Ministère élabore une gamme de produits d'information de calibre mondial qui lui permettront de fournir de l'information à sa clientèle sur une échelle beaucoup plus large qu'auparavant. La nouvelle technologie rendra l'information plus facilement accessible.

« Pour ce faire, il faut répondre à de multiples questions techniques et de procédure, d'affirme David Peate, de la Direction générale de la gestion de l'information et des services des locaux (DGGISL). Les questions d'ordre technologique sont très étroitement liées à celles qui ont trait à la façon dont les personnes chargées de l'élaboration des produits effectueront leur travail. Nous devons peser soigneusement nos décisions afin d'avoir la certitude d'utiliser la technologie de façon aussi efficace que possible. »

La première génération de produits d'information de calibre mondial est en voie d'élaboration. Les huit équipes de projet créent des prototypes de chaque gamme de

produits, afin de mettre au point les processus qui serviront à la mise à jour de l'information et à l'élaboration des futures générations de produits. Les équipes s'efforcent également de résoudre les diverses questions techniques et les problèmes internes au fur et à mesure qu'ils se présentent. Des projets-pilotes sont menés dans le but de déterminer quelle sera la réaction des clients.

C'est la DGGISL qui assurera le soutien des équipes. A cette fin, elle leur fournira les outils nécessaires à chacun des stades de l'élaboration des produits et veillera à ce que ces outils fonctionnent ensemble. « Ainsi, il pourra arriver que des données portant sur un aspect particulier du travail soient recueillies sous forme de texte ASCII, à partir du réseau Internet, de dire David. Ensuite, il faudra mettre à la disposition de la clientèle interne un moyen de trouver ces données, de s'en servir et de les réutiliser pour l'élaboration de produits d'information. Enfin, il faudra présenter cette information à la clientèle externe. »

« Nous offrirons diverses méthodes de diffusion, afin d'être certains que les clients seront en mesure d'avoir accès à l'information



### Appel aux muses

Nous invitons les lecteurs à proposer une légende pour accompagner ce dessin humoristique. La légende gagnante du dernier numéro se trouve à la page 4.

dont ils ont besoin », ajoute David. A l'heure actuelle, certains clients n'ont pas accès aux disques CD-ROM ni au réseau Internet. Les technologies moins prestigieuses, tels les logiciels qui permettent aux gens d'affaires de choisir l'information qu'ils veulent et de se la faire envoyer par télécopieur, joueront aussi un rôle très important. »

Vous trouverez dans ce numéro de plus amples renseignements sur les nouveaux produits d'information d'Industrie Canada. ■

*A l'intérieur!*  
Nouvelle gamme de produits . . . . .2  
Nouveau système à la bibliothèque . . .3

## INDUSTRIE CANADA ADOPTE LE LOGICIEL PEOPLESOFT

Une version spéciale du logiciel Peoplesoft, adaptée aux besoins d'Industrie Canada, a été mise en place le 1<sup>er</sup> avril.

Peoplesoft est un système de gestion des ressources humaines qui connaît une grande popularité, tant dans le secteur public que dans le secteur privé. Le Conseil du Trésor en prépare

actuellement une version qui s'appliquera à l'ensemble de l'administration gouvernementale.

« Industrie Canada a mis au point sa propre version du logiciel, parce que le Ministère ne pouvait attendre que celle du Conseil du Trésor soit prête, souligne James Ma, de la Direction

*suite à la page 4*

## LA NOUVELLE GAMME DE PRODUITS

Voici deux exemples de produits d'information de calibre mondial. Les six autres seront présentés dans des prochains numéros d'*Interface*.

Le Réseau d'information de gestion (RIG) permettra aux petites entreprises d'avoir accès n'importe où, n'importe quand et sous n'importe quelle forme à des renseignements pratiques sur le perfectionnement de la gestion — soutien, produits et services spécialisés ainsi que possibilités d'acquisition de compétences. Ce réseau constituera un lien précieux entre Industrie Canada, les petites entreprises qui font partie de sa clientèle et les autres fournisseurs d'information.

Le RIG se composera : a) d'un répertoire ou d'un autre système « pointeur » grâce auquel les clients pourront trouver, tant dans le secteur public que dans le secteur privé, des sources d'information spécialisée en gestion, notamment des publications, des bases de données, des établissements ainsi que des cours et des séminaires; b) d'un ensemble de profils qui résumeront l'information offerte dans le répertoire et c) d'un réseau de personnes et d'organismes que les gens d'affaires ont l'habitude de consulter.

« Une 'interface' humaine constituée de conseillers en qui les dirigeants de petites entreprises ont confiance — avocats, directeurs de succursales bancaires, comptables et conseillers en petites entreprises — donnera au RIG un caractère plus convivial, déclare Michael Flaherty, gestionnaire de produits. Nos recherches ont révélé que les petites entreprises préfèrent obtenir des conseils d'une personne en chair et en os. »

« Il est prouvé que les petites entreprises ont besoin d'aide en perfectionnement de la gestion, de dire Michael. Le défi auquel l'équipe du RIG est confrontée est d'ordre pratique : combler ce besoin en fournissant aux petites entreprises la bonne information, car nous vivons dans un monde où l'information est surabondante. »

L'équipe du RIG va consacrer l'année financière 1995-1996 à l'élaboration d'un prototype et à l'exécution d'essais-pilotes.

Les Conférences électroniques d'Industrie Canada donneront aux membres d'un secteur industriel particulier, ou à des personnes de différents secteurs ayant des intérêts communs, la chance d'échanger des idées et de l'information.

Les participants pourront tenir des réunions électroniques, grâce au système d'information en direct (le « superserveur ») du Ministère. Ils appelleront directement ou pourront se raccorder à un réseau de données public, tel le réseau Internet. Une fois raccordés, les participants pourront, grâce à une série de menus, trouver des « conférences électroniques » sur différents sujets.

Chaque conférence sera animée par un représentant d'Industrie Canada, qui présentera des documents de travail que les utilisateurs auront la possibilité de consulter et auxquels ils pourront réagir par voie électronique.

« Le mode d'organisation des conférences est très souple, déclare Keith Parsonage, un des deux gestionnaires de produits. Dans certains cas, il n'y aura qu'un seul thème ou un seul groupe de discussion, alors que dans d'autres cas, la discussion pourra porter sur différents thèmes ou sous-thèmes, si les participants et les animateurs du Ministère le jugent nécessaire. »

« Les conférences électroniques pourront revêtir un caractère formel ou non, d'ajouter Colin Wright, l'autre gestionnaire de produits. Parfois, la discussion sera dirigée par un groupe ou un spécialiste, alors qu'à d'autres occasions, nous nous contenterons d'offrir une tribune grâce à laquelle les gens pourront consulter des spécialistes des secteurs public et privé. »

« Industrie Canada est bien placé pour réunir les partenaires indispensables à la réalisation de ce projet, affirme Colin. Nous sommes en mesure de fournir les documents de référence, les panélistes, les conférenciers et les animateurs spécialisés nécessaires au bon fonctionnement de cette formule. »

Chaque secteur d'Industrie Canada possèdera un champ de discussion répondant aux besoins de sa clientèle. Le Ministère conservera également les délibérations des conférences dans un dépôt central.

« Les conférences électroniques permettront de connaître sans délai l'opinion des clients sur les programmes et les services d'Industrie Canada, de dire Keith. Nous serons ainsi en mesure d'évaluer en permanence les besoins en information de nos clients. » ■

### BONS MOTS

*« La civilisation progresse par l'augmentation du nombre d'actions importantes que nous pouvons exécuter sans même y penser. »*

— Alfred North Whitehead, *An Introduction to Mathematics*

## FAIRE FACE AUX QUESTIONS JURIDIQUES

Un guide en voie de rédaction vise à aider les employés chargés de créer des produits d'information à résoudre les questions d'ordre juridique auxquelles ils sont confrontés.

Intitulé *Data Assembly Copyright Guide*, cet ouvrage conçu pour les créateurs de la base de données Insight d'Industrie Canada en est au stade de la rédaction. Il décrit les questions juridiques liées à l'édition électronique, renferme un « plan de vérification » précisant les différentes étapes à franchir dans le cas des ouvrages protégés par le droit d'auteur, et contient plusieurs formulaires juridiques rédigés dans un langage dont le Ministère a approuvé l'emploi dans les documents publiés.

Selon Reagan Walker, des Services juridiques, deux des questions les plus

importantes concernent le droit d'auteur et la responsabilité.

Ce dernier précise que le droit d'auteur définit deux types de droits. Le premier est à caractère économique et permet à un auteur d'empêcher d'autres personnes de reproduire, d'exécuter ou de traduire son œuvre littéraire. Les rapports, les bases de données et les logiciels constituent des exemples d'ouvrages protégés par le droit d'auteur. À défaut d'un tel droit, les auteurs ne tireraient aucun avantage économique de leur travail.

Le droit d'auteur comporte également un droit moral, qui permet aux auteurs d'empêcher d'autres personnes de modifier leur œuvre de façon substantielle.

Tout document écrit incorporé à une base de données est protégé par le droit d'auteur, de sorte qu'il faut obtenir une autorisation pour

pouvoir l'utiliser. Le titulaire du droit d'auteur peut demander une indemnité pour l'utilisation du document; il peut aussi exiger que cette utilisation soit limitée.

Les bases de données constituées de données brutes que les employés du Ministère ont à trier, à analyser et à réorganiser ne sont pas assujetties à un droit d'auteur préalable ou sous-jacent.

Outre les questions relatives au droit d'auteur, les employés d'Industrie Canada doivent aussi être conscients des responsabilités qui découlent de l'édition électronique des produits d'information. « Le gouvernement canadien est particulièrement vulnérable, étant donné qu'il passe pour avoir la bourse bien garnie », d'affirmer Reagan. Le *Data Assembly Copyright Guide* renfermera des formulaires officiels de dénégaration de responsabilité. ■

## La bibliothèque opte pour le système ADVANCE

La bibliothèque d'Industrie Canada se dote d'un nouveau système informatique, afin de pouvoir offrir un plus large éventail de services accessibles par des moyens électroniques.

Le système ADVANCE de GEAC constituera la nouvelle norme pour les principales bibliothèques ministérielles. Il permettra aux utilisateurs de consulter les répertoires des trois succursales de même que des bases de données externes. Pour sa part, le personnel de la bibliothèque sera en mesure, grâce à ce système, d'exécuter diverses tâches administratives, telles que le contrôle de la circulation des documents, les acquisitions et l'acheminement des périodiques. La décision de procéder à la mise en œuvre du système ADVANCE a été prise au terme d'une évaluation qui a duré plusieurs semaines et à laquelle le personnel de la bibliothèque a participé.

Les bibliothèques des quatre ministères fondateurs utilisaient des systèmes différents. « Au lieu de conserver un de ces systèmes, on a décidé d'opter pour un nouveau système plus puissant, de dire Gabriel Lepkey, gestionnaire du projet de bibliothèque virtuelle. Le système ADVANCE constituera un outil important, en ce sens qu'il permettra d'accéder à la

bibliothèque par des moyens électroniques, ce qui en fera une bibliothèque virtuelle et non plus un lieu physique où les utilisateurs sont obligés de se rendre. Il nous fallait aussi un mode de traitement décentralisé, ce que les autres systèmes n'offraient pas à l'époque. »

Le nouveau système offre aux utilisateurs une interface unique, dotée d'un seul ensemble de commandes, qui remplace les deux ensembles actuels, accessibles par l'intermédiaire du Système d'information ministériel. Il peut également être relié à ceux d'autres bibliothèques, notamment celles des universités et des autres ministères.

Il est en outre possible de relier le système ADVANCE à des bases de données renfermant des articles de journaux ou encore le texte intégral de divers documents. « Toutes ces



Les responsables du projet de bibliothèque virtuelle (debout, de gauche à droite) : Gabriel Lepkey, Huguette Perrier, Monique Perrier, Ruth Webster. Assis : Joel Susser. N'apparaissent pas sur la photo : Estelle Lacroix et Jane Edwards.

caractéristiques de pointe ne seront pas offertes dès le début, précise toutefois Gabriel. Les capacités de recherche seront étendues en fonction des besoins que définira le personnel, de concert avec les utilisateurs. »

Le personnel de la bibliothèque espère que le système sera mis en place d'ici le début de l'automne. Et Gabriel de conclure : « C'est un délai très serré, mais nous comptons le respecter. » ■

## POUR DÉCHIFFRER LE NOUVEAU JARGON

Voici des termes que les employés du Ministère rencontreront de plus en plus souvent, au fur et à mesure qu'Industrie Canada mettra au point ses produits d'information de calibre mondial.

Les logiciels de groupe (également appelés collecticiels) facilitent le travail des équipes qui utilisent des réseaux informatiques. Ils permettent de constituer, de modifier et de mettre à jour des collections de documents sans avoir à faire circuler la version papier.

Les logiciels de groupe offrent de multiples possibilités, mais surtout, ils permettent à des équipes d'employés de manipuler facilement des bases de données. Ainsi, grâce à ces logiciels, l'information devant être introduite dans une base de données peut être recueillie dans une région du pays, complétée d'une analyse spécialisée dans une autre, puis mise en forme dans une troisième région.

Bien que les logiciels de groupe constituent des outils très puissants, ceux qui existent à l'heure actuelle ont certaines limites. La plus importante tient au fait que les bases de données constituées au moyen de tels logiciels doivent être présentées sous une forme différente pour que les clients du Ministère

soient capables de les utiliser. De plus, les logiciels de groupe manipulent difficilement les bases de données qui contiennent des renseignements statistiques et ne peuvent être utilisés pour constituer des bases de données relationnelles ou de type hypertexte.

Le logiciel de groupe le plus connu est le « Lotus Notes », qui fait actuellement l'objet d'évaluations à Industrie Canada, dans le cadre de projets-pilotes.

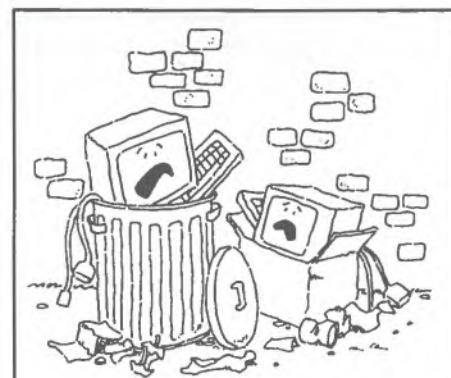
L'abréviation SQL (sigle anglais souvent prononcé « sequel »), formée des mots « structured query language », signifie langage relationnel en français. Mis au point dans les années 80, SQL est devenue le langage standard de communication entre bases de données relationnelles. Dans la mesure où une base de données peut « parler le SQL », elle peut obtenir de l'information d'une base de données compatible.

Il existe de nombreux logiciels compatibles avec le SQL, y compris des chiffriers et des traitements de textes. Pour le personnel d'Industrie Canada, cela se traduit par l'accès à des données stockées dans les bases de données ministérielles, à l'aide d'outils familiers et à partir de leur propre micro-ordinateur.

Le SGML (langage standard généralisé de balisage) et le HTML (langage de balisage hypertexte) servent à « étiquetter » des documents de façon à les consulter au moyen de logiciels conçus pour la visualisation de l'information. Parmi ces logiciels, on compte le système d'extraction de textes Megatext, qui permet aux employés du Ministère de consulter la base de données ministérielle, et les « tables d'orientation », utilisées pour la consultation du World Wide Web (WWW) du réseau Internet.

Le HTML est très étroitement lié au SGML, bien que, d'un point de vue technique, il n'en constitue pas véritablement un sous-ensemble. Cela signifie qu'un système utilisant le SGML peut faire tout ce que fait un système utilisant le HTML, voire davantage. Le SGML est en train de devenir le langage de balisage standard pour les grandes bases de données et l'Organisation internationale de normalisation (ISO) en a fait la norme internationale. Le HTML est le langage de balisage utilisé sur le réseau Internet. ■

## Et le gagnant est...



Félicitations à Scott Vasudev et Alain Lauzon de la Direction des brevets, Office de la propriété intellectuelle du Canada, pour une seconde formule gagnante :

« Je suis entré en collision avec un bus local sur l'autoroute de l'information. »

## INDUSTRIE CANADA ADOPTE LE LOGICIEL PEOPLESOFT

*suite de la page 1*

générale de la gestion de l'information et des services des locaux. Après la réorganisation, nous nous sommes retrouvés avec quatre groupes de systèmes de gestion des ressources humaines, soit 29 sous-systèmes au total. »

L'équipe chargée de l'élaboration du système Peoplesoft a mené des entrevues auprès de spécialistes des ressources humaines et, à partir de l'information recueillie, a défini une série de normes qui ont permis d'adapter le logiciel Peoplesoft aux besoins du Ministère.

Au début, le système sera offert à l'ensemble des spécialistes des ressources humaines, soit

quelque 200 utilisateurs répartis dans les bureaux de Montréal, de Vancouver, de Toronto, de Winnipeg, de Moncton et de Halifax, ainsi que dans divers bureaux de la région de la Capitale nationale.

Un programme à l'intention des formateurs a aussi été lancé au mois de février.

Il est prévu de mettre également le système à la disposition des gestionnaires du Ministère. Moyennant les crédits nécessaires, le système pourrait être offert à l'ensemble des employés, qui seraient ainsi en mesure de consigner la formation qu'ils reçoivent et de vérifier leurs crédits de congés, par exemple. ■

Publié par la Direction générale de la gestion de l'information et des services des locaux, Services généraux.

Veillez nous faire parvenir vos commentaires, vos suggestions ou vos idées par courrier électronique à (INTERFACE) ou par la poste à l'attention du rédacteur en chef d'Interface, IC, bureau 340F, Tour ouest, 235, rue Queen, OTTAWA (Ont.) K1A 0H5.

